

CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET
COMPTE RENDU - SEANCE DU 03 OCTOBRE - A 20H00

Présents : Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, Mme HUISSOUD Chantal, M. GALICHET Cédric, M. DU BOIS Jérôme, M. ALLIOD Patrick, Mme BRIAND Marie-Pierre, M. DEQUENNE Bernard, GIROD DE L'AIN Johann, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. VOLPI Michel, M. PINEY Henri, Mme POMMES Kathy, M. FERRARI Antoine

Absent : Mme CRESPILO Sandrine

Excusés, M. ASSENARRE Louis, M. CHANEL Michel M. ROSERES Jean-Pierre

Procurations : M. ASSENARRE Louis à M. VOLPI Michel, M. CHANEL Michel à Mme DONZÉ Dominique, M. ROSERES Jean-Pierre à Mme POMMES Kathy

ORDRE DU JOUR

BIBLIOTHEQUE : PRESENTATION ET BILAN PAR LA NOUVELLE RESPONSABLE, BERENGERE TOURAIN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – PERSONNEL

1. Factures acquittées (annexe)
2. Engagements (annexe)

URBANISME

3. Autorisations d'urbanisme

TRAVAUX- ENVIRONNEMENT

4. Etat d'assiette en forêt des collectivités (annexe)
5. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la route d'Harée

COMMUNE

6. Rapport des commissions

INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

7. Rapport des commissions

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h

Mme le Maire remercie les conseillers de leur présence ainsi que Mme Touraine, responsable de la bibliothèque venue présenter les activités de la bibliothèque municipale.

Mme Touraine présente le bilan de l'année 2018 de la bibliothèque. A ce jour il y a 9 bénévoles qui interviennent et œuvrent au bon fonctionnement de celle-ci. Cela représente une moyenne de 17h de bénévolat par semaine avec des pics beaucoup plus élevés lors des activités particulières comme le passage du bibliobus. 5000 documents sont répertoriés et 80 % des prêts concernent les documents pour enfants. La bibliothèque a été réaménagée afin de permettre un meilleur accueil des usagers. Concernant les projets en cours, une exposition proposée par le réseau bibliothèques unies est envisagée en 2020 ; un changement de logiciel est à prévoir et une charte de bénévoles est en cours de rédaction. La bibliothèque rencontre beaucoup de succès après les horaires d'école notamment en hiver.

Mme le Maire remercie tous les bénévoles pour leur investissement et leur temps consacré pour œuvrer au bon fonctionnement de la bibliothèque. C'est un travail très important pour la commune, ce sont elles qui font vivre la bibliothèque, qui pour rappel est une bibliothèque municipale et non associative.

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'au vu de la charge de travail, l'exécutif envisage de créer un poste à temps partiel pour la gestion de la bibliothèque.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES – PERSONNEL

Approbation du dernier compte rendu, pas d'observations.

Point N° 1 FACTURES ACQUITTÉES (annexe)

M. Dequenue demande si la facture d'Air forming fait partie du contrat annuel ? Il lui est répondu que oui.

Point N° 2 ENGAGEMENTS (annexe)

M.Ferrari demande si l'engagement des honoraires d'architecte concerne le permis de construire pour l'agrandissement du Hangar ? Il lui est répondu que oui.

M.Piney demande si ce sont uniquement des polos pour les pompiers qui ont été engagés ou d'autres vêtements ? Mme le Maire répond que cela concerne tout l'habillement.

URBANISME

Point N° 3 AUTORISATION D'URBANISME

M.GALICHET présente les autorisations d'urbanisme.

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
PC00113519 B0010	26/08/19	SCEA EQUATANA Mme LUNDIN Virginia	Route d'Harée	Extension pour stockage aliments	19/09/19	favorable avec réserve
DP00113519 B0034	29/07/19	DIXON Neil	853 chemin de la Pièce	Remplacement de la toiture de l'auvent de la terrasse. Le toit en plaque polyester ondulé transparent sera remplacé par des tuiles à l'identique de la maison principale. La structure porteuse reste identique. Rajout de 3 vélux pour un apport de lumière écologique dans la maison. Tuiles Delta 10 T06 Colorado	22/09/19	tacite
PC00113519 B0007	25/07/19	DIALLO Issaga	Impasse des Primevères - Avouzon	Villa individuelle à étage dont la toiture est recouverte de tuiles béton perspective de couleur ardoise et le crépis gratté est de ton blanc bleuté	24/09/19	Favorable avec réserve
DP00113519 B0026	07/06/19	KURTH Christiane	339 rue du Jura	Création de fenêtres sur façade avant et arrière au niveau du grenier : souhait d'aménager les combles de la maison en appartement avec deux chambres	06/09/19	tacite
DP00113519 B0021	02/05/19	BOUVIER Adrien	76 route de Sergy	Création d'un muret en limite de propriété, contre parcelles E 1089 et E 1093. Muret 60 cm et grillage 1,20 M. Fermeture de la propriété par un portail automatique avec 2 vantaux égaux et ouverture à l'intérieur du terrain. Couleur du portail, blanc.	13/09/19	refus tacite

TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

Point N° 4 ETAT D'ASSIETTE EN FORET DES COLLECTIVITES

M.VOLPI présente le programme de coupe proposé par l'ONF pour l'année 2020. Une baisse prévisionnelle de recettes sera à prévoir notamment due à la sécheresse.

M.Piney fait remarquer que l'ONF avait prévu des plantations et qu'il serait intéressant d'en savoir un peu plus sur le programme de plantation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE les propositions d'état d'assiettes pour la campagne 2020

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Point N°5 AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA ROUTE D'HAREE

Mme Le Maire rappelle les conditions dans lequel le marché de maîtrise d'œuvre d'Harée a été passé avec le Cabinet Uguet. Au vu des nouveaux éléments du dossier, le montant total prévisionnel des travaux s'élevait à 1 758 786,60 € HT et a été revu à la baisse à hauteur de 1 615 390,86 € HT. Le montant du forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre est ainsi ramené à 59 230,98 € HT soit 71 077,18 € TTC.

M.Piney fait remarquer qu'il ne comprend pas pourquoi il faut tout voter en une seule fois, notamment la consultation des entreprises et qu'il n'y a plus de débat pour le conseil municipal. Mme le Maire rappelle que cette procédure est légale, c'est un marché en procédure adaptée, que la commission d'appels d'offres va analyser les offres et que le choix sera soumis au conseil. M.Piney souligne que si une seule entreprise répond il faudrait se poser des questions. Mme le maire rappelle que les entreprises ont aujourd'hui des plannings chargés, qu'elles ne peuvent pas répondre à toutes les offres et qu'on ne peut pas les obliger à répondre aux appels à candidatures.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte l'avenant N°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre portant fixation du coût prévisionnel définitif des travaux à un montant de 1 615 390,86 € HT et la rémunération définitive du maître d'œuvre à 59 230,98 € HT soit 71 077,18 € TTC

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent avenant,

AUTORISE Madame le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises, à signer tous, les documents nécessaires à la mise en œuvre de celles-ci, à signer les marchés ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution.

COMMUNE

Point N° 6 RAPPORT DES COMMISSIONS

Vie associative : M.Du Bois annonce que le prochain crozet contact est prévu pour le mois de mars.

INFORMATIONS DIVERSES

- Rappel des enquêtes publique en cours : SCOT, PLUIH et PLU modification n°1.
- Réunion d'information à la population concernant le projet de la route d'Harée le jeudi 10 octobre à 18h30 à la salle des fêtes.
- M.Girod de l'Ain indique que le Skate park avance très bien. L'équipe qui le réalise est très minutieuse et très compétente dans son domaine. La phase béton va prochainement commencer. M. Alliod fait remarquer que le puits perdu aurait dû être fait du côté de la route et non côté champs.
- M.Alliod fait remarquer que depuis le mois de mars, les comptes rendus des réunions d'adjoints ne sont plus envoyés. Mme le Maire indique qu'elle n'a pas eu le temps nécessaire pour les rédiger.
- M.Dequenne rappelle que la manifestation de la foulée de crozet aura lieu dimanche 6 octobre.

Prochain conseil municipal le 07 novembre 2019.
La séance est levée à 21H35

Mme Dominique DONZÉ
Le Maire,
Le 8/10 2019



